



www.fnnte.cgt.fr

Examen-pro SA CN

Circulez, il n'y a rien à voir

La fédération CGT FNTE a interpellé le 10 mars dernier, le DRH-MD et la DGA Fonction Publique concernant le déroulement de l'examen pro de SACN. Ce courrier avait pour but de mettre en avant un manque de transparence sur les modalités de sélection et la rapidité de traitement des dossiers et plus particulièrement pour mettre en lumière certains dysfonctionnements.

La réponse du DRH-MD ne s'est pas fait attendre (datée du 31 mars 2020). Sans trop de surprise, il n'a pas reconnu le bien-fondé de notre position, à savoir le fait qu'il est inconcevable de devoir justifier, à nouveau, de compétences acquises sur un poste pour obtenir le grade qui va avec. Malgré tout, il a concédé à demi-mot un dysfonctionnement lors de cette campagne d'examen professionnel, telle que la non-réception par le jury des dossiers de certains candidats, le tout en minimisant la chose et en admettant que seuls 34 agents étaient concernés.

Dans son courrier, le DRH-MD précise que le jury a exploité un peu plus de 2.100 dossiers RAEP en moins de 9 jours (week-end inclus) tandis qu'entre le 5 mars et le 6 mai, les résultats de l'écrit du concours interne SA 2020 ne sont toujours pas sortis.

Le nombre de dossiers exploités est infime par rapport aux attentes des personnels et aux expressions besoins des différents employeurs (plus de 1.000, sachant que toutes les chaînes n'avaient pas répondu). **Aucune mention n'indiquait dans l'intitulé de l'examen qu'il s'agissait d'un plan de reclassement. L'unique condition pour déposer son dossier était de justifier de 7 ans dans la fonction publique, ce qui nous interpelle sur le nombre d'inscriptions très en dessous de ce qu'il aurait dû être.**

Nous le répétons une nouvelle fois, pourquoi se renseigner auprès des employeurs si à la fin c'est le Secrétaire d'État Dussopt qui décide ?

En conséquence 410 dossiers retenus pour un total de ...82 postes ! Comment va donc être fait « le tri restant » ?? Toujours pas de réponse sur les critères choisis : autant de dossiers en si peu de temps, il a fallu aller vite ! Chapeau aux membres du jury !



De plus le DRH-MD reconnaît que 34 dossiers ont été traités après coup en raison d'un problème de messagerie INTRADEF. Les agents ont dû prouver qu'ils avaient bien envoyé leurs dossiers dans le délai imparti...

- Combien n'ont pas osé se renseigner et sont restés avec l'idée que leur dossier était incomplet (par leur faute) ?
- Combien d'agents n'ont pas été en mesure de justifier leur envoi ?

Cerise sur le gâteau, en guise de réponse sur la rapidité de traitement des RAEP et le manque de transparence - aucune évaluation n'a été portée à la connaissance du candidat, ni même le motif de non retenue de son dossier (il aurait été intéressant de connaître les profils recherchés) - Il nous est répondu que tous les examens professionnels et recrutement sans concours à commencer par celui expérimental des TSEF3, relèvent tous des mêmes dispositions...

Ce parallèle maladroit démontre à quel point notre DRH ne saisit pas la réalité des métiers des Adjoints.

En résumé, le DRH-MD reconnaît des dysfonctionnements, mais « rien de grave », les concernés apprécieront.

Les personnels en distorsions de poste ne sont pas du tout sûrs de pouvoir bénéficier de ce pseudo plan, même à terme. Entaché d'irrégularité, la DRH-MD se borne à suivre la ligne directrice de la DGA Fonction Publique.

Il est évidemment plus aisé de courber l'échine que de faire reconnaître à la DGA Fonction Publique que le problème des distorsions d'emplois vient de l'administration et que c'est à cette dernière de le régler et non pas aux agents !

Pour la CGT ce plan n'est pas à la hauteur des attentes des personnels, ni de l'exigence des postes. A son terme, il n'aura pas réglé le problème des agents mais seulement permis un saupoudrage de revalorisation de certains personnels.

La CGT suit de près la fin de la campagne et invite les personnels qui se sentiraient injustement exclus de cette campagne à se rapprocher de leurs représentants locaux pour faire remonter le cas échéant tout dysfonctionnement.

Montreuil, le 6 mai 2020.